



T5-00232
200239
Géo.

Filière : BIL

Session : 2024

Épreuve de : Géographie

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Les espaces forestiers face aux changements globaux

Michel Bernanos écrit dans Les Murmures des Dieux :
"La forêt prit le deuil, on avait tué l'arbre-dieu". Cette citation nous renseigne sur la mort d'une certaine vision sacralisée de la forêt, cette dernière étant désormais déforestée pour les ressources qu'elle contient. Dès les années 1960, avec son livre, BERNANOS pointait déjà la confrontation des espaces forestiers (pour son cas au Brésil où il avait son essence ^{en exil} pendant la guerre) avec les changements globaux.

Selon la définition donnée par la Food and Agriculture Organization (FAO), un espace forestier se définit comme une surface arborée de minimum 0,5 ha, de 10% de couverture forestière avec des arbres atteignant à minima les 5 mètres. Toutefois, cette définition reste flexible et permet à chacun des pays de l'ajuster à ses caractéristiques nationales. Cette notion mise face aux changements globaux revient à nous interroger sur les relations qu'elles entretiennent mais introduit aussi une composante conflictuelle et active des changements globaux sur l'évolution des forêts. Le concept de changement global renvoie

à l'ensemble des pesanteurs et des grands mouvements impactant les sociétés humaines et l'environnement à l'échelle mondiale. Couplés aux espaces forestiers, les changements globaux s'intéressent donc plus particulièrement aux pesanteurs climatiques et anthropiques qui agissent sur l'évolution des espaces forestiers. Cela étant, il est important de rappeler que ces derniers ne font pas qu'être passifs face aux changements globaux mais participent, de façon systémique et récursive, à l'accroissement de leurs effets ou leur régulation. En effet, les espaces forestiers jouent un rôle ^{de} régulateur climatique grâce à la captation ^{de} carbone permise par la photosynthèse. A cet égard, on estime que les forêts (qui représentent 31% des surfaces émergées, soit 4,06 M. milliards d'ha selon la FAO) participent à 60% de la captation de carbone soit 1200 gigatonnes de carbone. Cependant, le réchauffement climatique fragilise les espaces forestiers, qui alors par leur caractère systémique, amplifient le phénomène de réchauffement. L'enjeu climatique n'est pas l'unique changement global qui affecte les forêts: la mondialisation des échanges, l'urbanisation croissante, et l'exploitation croissante et intensive des espaces forestiers sont tout autant des facteurs qui impactent des forêts en situation de vulnérabilité. Par conséquent, les espaces forestiers face aux changements globaux sont forcés à l'adaptation, adaptation forcée qui ~~peut~~ entraîne une recombinaison des essences mais aussi des usages de la forêt. Toutefois, ^{il semble que} pour la pérennité de nos systèmes de vie, la situation nécessite d'être activement régulée. L'adaptation forcée que subit la forêt réduit ~~les~~

l'impact des services écosystémiques qu'elle rend et se laissez-faire passif apparaît comme une solution passive faite de mieux. De nombreux acteurs militent pour une politique active de protection des espaces forestiers pour leur permettre de mener à bien leur rôle d'atténuation des changements globaux, notamment climatiques. Des politiques sont à l'œuvre pour repenser notre approche de l'exploitation des espaces forestiers, et ~~permettre~~ ^{proposer} une utilisation plus durable et responsable de ces derniers.

Ainsi au regard des différentes tensions soulevées par la confrontation des notions d'espaces forestiers et de changements globaux, il est pertinent d'analyser les dynamiques et interrelations systémiques qui les lient. En d'autres termes :

Les espaces forestiers, tant ~~les leur~~ intégrés dans des relations systémiques avec les changements globaux les place dans une position de vulnérabilité, ~~et~~ sont l'objet d'une adaptation forcée de leurs fonctions et compositions structurelles. Adaptation forcée qui pose la question de la durabilité de nos écosystèmes, tant ils participent à l'atténuation des effets négatifs des changements globaux.

*

*

Nous verrons d'abord en quoi les espaces forestiers sont intégrés dans des relations systémiques ~~face~~ ^{avec} les changements globaux (I), qui subissent aujourd'hui une adaptation forcée face à ~~l'intensification~~ ^{leur vulnérabilité} ~~des conditions~~ mitée en destruction progressive (II), situation qu'il convient d'activerement réguler en mettant le barre sur les facultés d'atténuation des effets des changements globaux propres aux espaces forestiers.

*

*

*

Premièrement, les espaces forestiers sont en position de vulnérabilité face aux changements globaux. Ils sont intégrés d'abord dans des ~~relations~~ dynamiques systémiques climatiques qui dépendent du changement climatique (1) qui sont ainsi l'objet de recompositions de leurs usages et de leurs fonctions induites par l'intervention des sociétés humaines (2), recompositions qui semblent mener à un constat d'exploitation croissante des ressources qu'ils contiennent (3).

*

*

Tout d'abord, l'évolution des forêts face aux changements globaux est ~~la~~ en premier lieu une évolution des conditions climatiques face au réchauffement climatique. Cette causalité est récursive, car les espaces forestiers participent à sa régulation. En effet, la photosynthèse est un phénomène naturel de captation de carbone effectué par les arbres pour leur survie. A cet égard les espaces forestiers participent à 60% de la captation carbone mondiale, représentant un total de 1200 gigatonnes de carbone. Ce phénomène participe à la réduction du réchauffement climatique et à la réduction de la pollution urbaine. On estime cet apport naturel de captation de la pollution à un service équivalent à 8,7 milliards de dollars. La captation de carbone suit la typologie des 3S (substitution, stockage et). Toutefois, cette captation de carbone n'est pas pour autant sans atténuation. En effet les espaces forestiers représentent des "bombes à retardement" car lorsque les forêts brûlent ou sont déforestées, elles relâchent tout le carbone qu'elles ont emmagasiné. Renforçant ainsi le phénomène de réchauffement climatique, perturbant progressivement le bon fonctionnement de la photosynthèse. Ainsi, le constat du réchauffement climatique participe à des recompositions territoriales des essences forestières. La typologie

Copie anonyme - n°anonymat : 200239

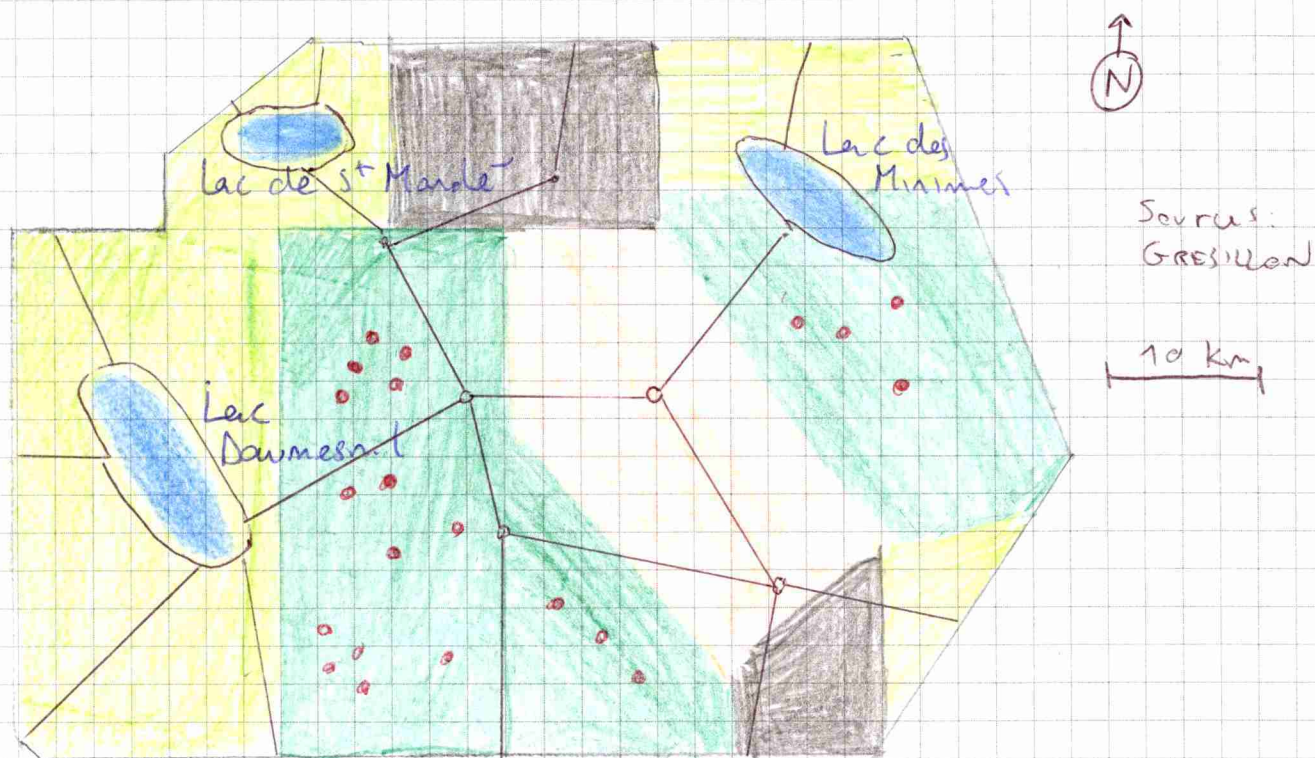
Emplacement QR Code	Filière : <u>BIL</u>	Session : <u>2024</u>
	Épreuve de : <u>Géographie</u>	
Consignes <ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre		
<p>proposée par ARNOULD, HORMAT et DERIOZ nous renseigne sur l'évolution des mouvements d'espèces forestières. Ils proposent un tableau à double entrée permettant de cartographier l'implantation de telle ou telle essence espèce forêt essence. Une étude topographique et latitudinale permet d'appréhender les différences climatiques des territoires et par extension les différences entre les différents espaces forestiers.</p> <p>Ainsi, l'évolution des espaces forestiers est analysable face au réchauffement climatique, notamment à travers l'étude des écotones. Les espèces de transition entre deux biomes (DEMANCOURT distingue 17 bioclimats) et leurs évolutions nous permettent de retracer les effets du changement climatique sur les espaces forestiers. L'étude par exemple de l'extension de la taïga sur la toundra témoigne d'un réchauffement général climatique. Les Krumkhaltz ou "bois ivres" sont des phénomènes de déformation des sols par fonte du pergélisol, transformant les espaces forestiers concernés en "bois ivres" où les arbres sont destabilisés dans leur croissance vers la lumière, et penchent par effondrement lent des sols glacés qui dégelent.</p> <p>Par conséquent, les espèces forestières sont l'objet de dynamiques systémiques car déterminées par les évolutions climatiques et déterminent pour le climat par les services écosystémiques qu'ils rendent.</p>		
		5/19

L'étude des écotones nous permet d'étudier alors l'évolution des espaces forestiers face au réchauffement climatique. Toutefois le changement climatique ne saurait être le seul changement global à l'œuvre dans les recompositions des espaces forestiers et leur vulnérabilité.

C'est pourquoi, les espaces forestiers sont aussi l'objet de recompositions de leurs usages et fonctions induites par les sociétés humaines. L'urbanisation et l'artificialisation participent à redéfinir l'usage des forêts. Premièrement, l'urbanisation croissante, est plus généralement à travers l'histoire, l'installation des sociétés humaines, implique de gagner du terrain sur l'espace "sauvage" que représente le forêt (foris en latin, ce qui est extérieur). Qu'il s'agisse d'urbanisation ou de défrichement pour dans l'optique de cultiver les terres (notamment au Brésil), les espaces forestiers sont rendus vulnérables par leur nature obstacle à l'installation humaine. Ces derniers sont aussi l'objet d'une artificialisation croissante qui suivent la recomposition de leur fonctions selon les envies et desirs des sociétés humaines. Les Landes de Gascogne étudiées par Aude POTTIER sont ~~à la fois le sujet~~ ^{l'objet} d'une dialectique entre conscience d'artificialité et désir de naturalité. A l'origine implantée pour fixer les sables des dunes de la côte atlantique ^{au 18^e siècle}, le pinède landaise a depuis été insérée par la bourgeoisie comme espace hygiéniste et naturel qui permettait de prendre l'air. A cet égard, le forêt est le sujet de redéfinition de ses usages, dans le cas des Landes, une fonction récréative qui naît aussi de son caractère artificiel. Mais l'urbanisation récente face

aux espèces forestières limitrophes leur donne aussi la fonction d'espace refuge pour de nombreuses personnes. Le bois de Vincennes étiqueté par GRESILLON est en ce sens devenu un espace ressource-refuge pour les SDF, face à la ville comme espace-ressource. ~~Le~~ le schéma ci-dessous illustre son étrole.

Le bois de Vincennes comme espace refuge face à l'urbanisation croissante



I) Bois de Vincennes ^{espace} récréatif

- Points d'eau
- infrastructures sportives
- bâti
- forêt jordanée, aménagée
- Principaux axes de circulation

II) Le bois de Vincennes, espace refuge

- Forêt forestière (espace-refuge)
- Campements
↳ 250 SDF

Ainsi, les changements anthropiques participent à redéfinir les usages de la forêt, parmi eux la fonction d'exploitation de la forêt semble suivre un mouvement d'expansion et d'accélération.

En effet, les recompositions ne sauraient s'analyser si l'on occultait la première fonction d'exploitation de la forêt, l'exploitation des ressources qu'elle contient.

On estime à 1,2 milliards d'ha la superficie totale des espaces forestiers dont la fonction est allouée à l'exploitation des ressources qu'ils renferment (30% de la superficie totale). Cette exploitation se décompose en deux, la filière bois qui produit 4 milliards de m³ de bois par an et l'exploitation des produits forestiers non-ligneux (PFNL) soit toutes les ressources forestières qui ne sont pas directement du bois. Depuis la révolution industrielle ~~la~~ l'exploitation du bois a atteint un seuil de partage d'à peu près 2 milliards alloués ~~alloués~~ au chauffage et 2 milliards alloués ~~aux~~ à l'exploitation industrielle (le chauffage industriel sur le bois de chauffage témoigne d'une accélération de l'exploitation des espaces forestiers comme changement global renforçant la vulnérabilité des forêts. Cette usage industriel est le fait de la marchandisation des échanges et de l'économie qui a intensifié l'exploitation du bois comme augmentation des rendements par focalisation sur les avantages comparatifs des nations dotées en capital forestier. Toutefois, le déforestation qui s'évalue à 10 à 15 millions d'ha par an est en baisse significative de plus 30 ans. Le taux de perte net de ces dix dernières années atteint les 4,7 millions d'ha, baisse significative. Mais les politiques de reboisement ne seront pas très efficace si le temps laissé aux arbres n'est pas assez conséquent pour la captation de carbone dans les sols, d'autant que le réchauffement climatique surcharge les capacités d'emmagasinement des arbres, les faisant mourir plus tôt.

Ainsi, les espaces forestiers sont intégrés dans des dynamiques systémiques qui construisent sa vulnérabilité, les changements globaux recomposent les usages et fonctions des espaces forestiers dans une dynamique générale de dégradation de la forêt et de surexploitation.

Copie anonyme - n°anonymat : 200239

Emplacement
QR Code

Filière : BIL

Session : 2024

Épreuve de : Géographie

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

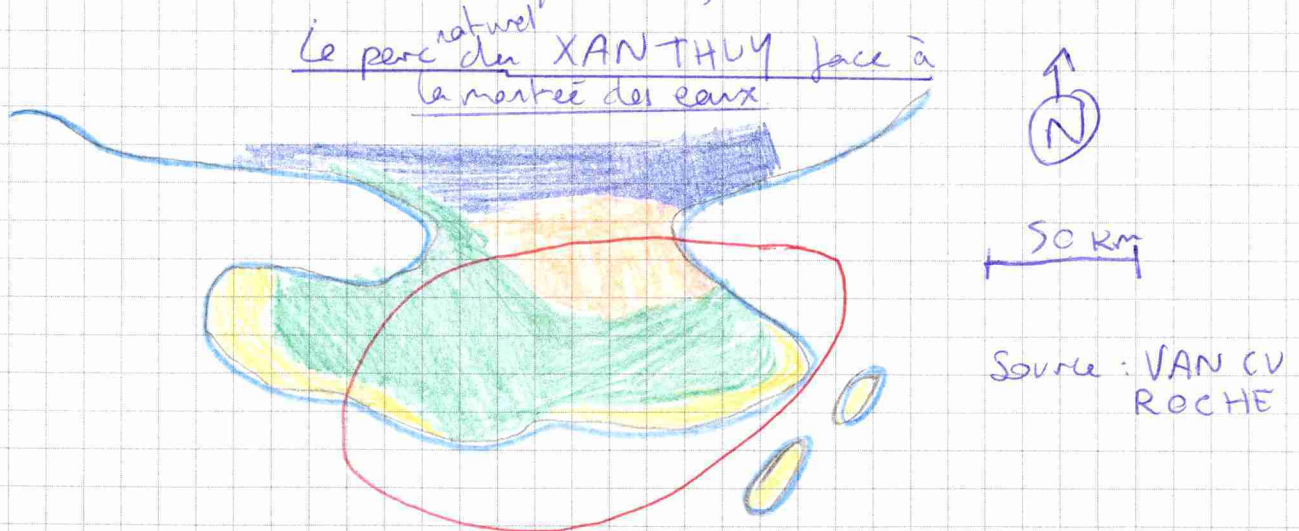
Ainsi, de nombreuses externalités négatives naissent de l'adaptation forcée des espaces forestiers face à des changements globaux à effets néfastes pour l'environnement et les populations.

C'est pourquoi, les espaces forestiers sont l'objet d'une adaptation forcée par les changements globaux. Le réchauffement climatique produit de nombreuses catastrophes naturelles et changements irréversibles (1), ce qui participe à une appauvrissement des espèces forestières ~~et un~~ non forcé par l'artificialisation et la marchandisation (2), marchandisation des échanges qui participe à l'acceptation stratégique des ~~terres~~ espaces forestiers et leur privatisation (3).

Premièrement, le réchauffement climatique est à l'origine de nombreuses catastrophes qui sont à l'origine de la destruction des espèces forestières. Aujourd'hui la récurrence des méga-feux ne nous surprend plus tant nous sommes entrés dans le pyrocène, ère des méga-feux selon l'expression de ZASK. Qu'ils aient lieu en Sibérie, en Australie ou en Californie, les méga-feux font des bilans humains et climatiques désastreux. Participe à transformer les paysages

Jonchiers en "paleo-paysage", soit paysages de guerre selon l'expression de HUSSON. L'étude du méga feu Camp fire à PARADISE dans le Sierra Nevada californien par BOUTIÉ nous renseigne d'ailleurs sur les dégâts directs mais aussi sur la portée symbolique de leur destruction dans les mémoires des rescapés. Mais les méga-feux ne sont pas les seuls effets du réchauffement climatique.

Le fonte des glaces, impliquant la montée des eaux est un danger pour les espaces littoraux jonchiers notamment les mangroves. Au Vietnam, le parc ^{naturel} du XAN THUY étudié par VAN CU et ROCHE dans le delta du fleuve rouge voit ses mangroves menacées de la montée des eaux (30 cm chaque année) comme l'illustre le schéma ci-dessous



I) Les tentatives de protection

- ⊙ Parc naturel du XAN THUY
- Zone tampon
- Crevetteculture

II) La montée des eaux

- Mangroves
- Lagon
- Trait de côte.

Ainsi, les espaces jonchiers, face à l'intensification des conditions climatiques sont forcés à l'adaptation sans pare de

destruction.

C'est pourquoi, l'adaptation forcée des espaces forestiers contribue à un appauvrissement des espèces, renforcé par la mondialisation et l'artificialisation de certaines pratiques de reboisement, cela ayant un impact direct sur les populations. En effet, le réchauffement climatique a des effets durables sur les environnements. Comme évoqué précédemment, l'évolution des écotones marque un appauvrissement des essences. Les essences les plus ~~fréquentes~~ aptes au froid et xérophobes sont reléguées vers le nord et ~~à~~ en altitude (modèle ARNOULD, HORVAT, DÉRIOZ) au contraire, les essences xérophiles (chênes kermès et chênes lièges) et pyrrophiles (pin d'Alep) se multiplient. Le pin d'Alep par exemple apprécie tout particulièrement la chaleur car ses pommes explosent sous la chaleur pour répandre leurs graines.

Cet appauvrissement des espèces est une adaptation forcée renforcée par l'artificialisation des espaces forestiers et l'introduction d'espèces invasives par la mondialisation. D'après les travaux sur les Landes de Yves PETIT-BERGHEM, la plantation ^{artificielle} de pins pour fixer les dunes ^{se} répandue par des incohérences écologiques ~~de~~ de l'environnement, les pins ont dégradé la nature des sols et la biodiversité. L'exemple de Duchanjour montre comment le réchauffement climatique peut avoir des effets irréversibles sur des espaces forestiers. Ici, la chênaie atlantique s'est dégradée à un tel point qu'elle s'est transformé en écosystème de Landes. L'appauvrissement des essences est accéléré par l'introduction d'espèces invasives permis par la mondialisation. Comme le soulignent JAVELLE, DELOCCQ et KALAOBA, le forêt de Compiègne s'est faite envahir par le prunus serotina, construisent alors un nouveau

paysage forestier. Le pinus serotina, importé de l'étranger s'est développé à grande vitesse car l'augmentation des températures lui serait mieux qu'aux ~~espèces~~ ^{essences} ~~allochène~~ autochtones et climatiques. La mondialisation pouvant d'ailleurs permettre la destruction de forêt par l'introduction de parasites et d'empyphytes.

Cette appauvrissement des essences a des répercussions directes sur les populations qui vivent des espaces forestiers (300 millions de personnes dans le monde vivent dans les espaces forestiers et 1,3 milliard de personnes en dépendent). NDAO illustre par exemple en Basse-Casemance, dans les sociétés rizicoles doltas que la crise climatique les ayant forcé, par la sécheresse engendrée, à se reporter sur la cueillette des ~~produit~~ PFNL. Les noix de cajou ou le manioc permettaient de remplacer le riz. Ici la crise climatique force les populations à se réfugier dans les produits des espaces forestiers, renfermant récursivement sa fragilisation et celle de la vie des populations concernées.

Mais l'appauvrissement des essences et la fragilisation des populations est aussi le résultat d'une croissance de la pratique d'acception des terres par des forces privées ou publiques. Le caractère conscientisé ~~à~~ stratégique des espaces forestiers a été le signe de la privatisation croissante des espaces forestiers et le phénomène de "land-grabbing". SAGALOZI montre par exemple que la forêt de Sologne est devenue un espace entièrement privatisé, à 3/4 défiscalisé qui sert de refuge aux "rentiers". Le recul des états providences réduit leurs capacités de gestion des forêts, ce qui les oblige à vendre au privé des terres. (22% de la forêt mondiale est privée). Cette privatisation est amplifiée par le phénomène d'engrillagement en Sologne. Les forêts sont donc doublement inaccessibles aux publics: 12/19

Copie anonyme - n°anonymat : 200239

Emplacement
QR Code

Filière : BIL

Session : 2024

Épreuve de : Géographie

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

perce qu'elles appartiennent au privé et parce qu'elles sont en plus infranchissables. Les FSC de forêts privées en France semblent tendre vers un processus d'engrillagement qui peut s'apparenter à une forme d'acceptation des espaces qui peut aller à l'encontre de la volonté de républicanisation du territoire.

Mais le gros des phénomènes de "land-grabbing" est principalement le fait d'entreprises privées, avec l'accord implicite des pouvoirs publics nationaux, dans l'optique d'exploiter la filière bois. Ce phénomène ~~se~~ s'effectue majoritairement ~~et~~ s'effectue dans les pays en développement par des pays urbanisés et aux infrastructures d'exploitation solides. BA Christophe BATICLE parle d'ailleurs d'un "néocolonialisme" tant ces pratiques volent ^{l'utilisation} ~~la pratique~~ et la gestion des espaces forestiers des populations locales. Ce dernier évoque ~~le pays bamileke~~ les bakas ~~en Cameroun~~ et l'acceptation de leur terre organisée par Unité forestière d'aménagement (UFA). Ces concessions vendues par l'Etat sont conditionnées par une aide au développement en échange. Pourtant BATICLE mentionne que la Jirne transnationale PAUSCO ne remplit pas ses engagements puisqu'elle brûle les surplus de bois ex-post à l'exploitation et n'a pas fourni de mobilier pour l'école qu'elle avait construit. A travers ces exemples, on voit bien que les espaces forestiers et leur gestion sont

l'objet d'un accaparement généralisé des terres induit par la marchandisation croissante et marchandisée du bois. Ainsi, les populations locales sont forcées à s'adapter face ~~aux~~ à la subtilisation d'espaces forestiers historiquement investis.

Face aux changements globaux, les espaces forestiers et les populations locales qui les investissent sont forcés de s'adapter face à un certain nombre d'externalités négatives issues des changements des systèmes de production / d'exploitation et climatiques, ces externalités sont déstabilisées tant elles s'intensifient.

Pourtant, pour reprendre l'exemple des bakas développés par BATICHE, une réappropriation des terres est possible car ces derniers ont amené en justice la Banque mondiale pour sa favorisation des concessionnaires et ont remportés leur procès. De manière plus générale des politiques tentent de s'appuyer non plus sur le caractère adaptatif des espaces forestiers mais sur leurs capacités régulatrices et d'atténuation.

C'est pourquoi, la situation d'adaptation forcée semble être une solution de fortune ne réglant pas fondamentalement les externalités négatives causées par les changements globaux. Il convient peut-être de mener d'une façon active des politiques mettant le harnais sur l'atténuation des externalités négatives permise par les espaces forestiers. De nombreuses politiques encouragent la conservation des espaces forestiers (1), ces

politiques ne sont réalisables qu'à la condition d'une délégation des pouvoirs de gestion aux populations locales (2). Cette focalisation sur une exploitation plus durable et de mise en valeur de l'atténuation permise par les espaces forestiers permet de repenser la forêt (3).

Premièrement, des politiques sont à l'œuvre pour encourager des gestions écoresponsables des espaces forestiers pour permettre la pleine expression de leur caractère atteignant les effets néfastes des changements globaux. Les mécanismes de paiement pour services environnementaux (PSE) sont un exemple de tentatives d'atténuation des la déforestation en préservant la biodiversité. Le programme REDD à l'échelle mondiale encourage par des subventions, des gestions responsables et durables d'espaces forestiers. De nombreux labels implémentés à l'échelle mondiale permettent d'assurer la pratique écoresponsable d'exploitation, par exemple avec le label FSC, ou bien la protection de hot-spot de biodiversité, par exemple avec les sites protégés RAMSAR de zones humides depuis 1971. Au total, 426 ^(~17%) millions d'ha sont ~~so~~ mis sous statut de zone protégée dont 424 millions (~100%) sont strictement réservés à la conservation de la biodiversité. Ces politiques permettent à la fois de ~~de~~ atténuer les effets du changement climatique, tout en proposant un contre-modèle d'exploitation ayant pour objectif non pas la rentabilité mais la durabilité des écosystèmes. Politiques qui peuvent d'ailleurs s'orienter par restriction et limitation des objectifs d'exploitation. Par exemple, de puis que LULA est président au BRÉSIL, la déforestation a divisé par 4 les volumes auxquels nous avons habitué BOLSONARO. Ainsi, des tentatives d'atténuation des changements globaux sont aujourd'hui à l'œuvre, et s'appuient sur le potentiel d'atténuation des espaces

forestiers.

Ces tentatives ne verraient toutefois pas le jour sans l'implication des ^{pe} populations locales qui sont garantes d'une ~~diff~~ utilisation responsable des espaces forestiers qu'elles gèrent. Dans les pays du Nord, En France, MORINIAUX dénombre un total de 30 groupements forestiers citoyens écologiques (GFCE) dont l'un des principaux se trouve en Dordogne: Le Picautan avec ses 730 ha de gestion communautaire. Les GFCE permettent à la fois une gestion durable des espaces forestiers et cela grâce à un pacte citoyen de gestion qui échappe à une certaine vision marchande de l'espace forestier. De la même façon, RAKOTO illustre la réussite de la loi GÉLOSE dans le village de MERIKANJAKA près de la forêt d'ANTSAPIA à Madagascar. Cette dernière ~~est~~ ^{fonctionne} ^{est} comme les GFCE, une délégation de pouvoir de gestion aux communautés autochtones. La loi GÉLOSE a en partie permis la réduction de la déforestation de la forêt d'Antsapia. Toutefois, la délégation de la gestion communautaire des espaces forestiers doit être accompagnée. En effet MBAIRAMADJI montre comment dans le sud ouest du Cameroun, la mise en place d'une gestion communautaire d'une forêt est en fait usurpée par les autorités locales. Le maire s'occupe de la gestion des forêts communautaires et le sous-préfet s'occupe des redevances forestières. A cet égard, ce qui explique la subtilisation du pouvoir de gestion des espaces forestiers, ~~est~~ ^{per les} est la méconnaissance ~~des~~ populations locales des lois et du fonctionnement des gestions participatives.

De plus la gestion ^{se} doit d'être éclairée et cela passe notamment par le fait de tirer parti des enseignements des populations autochtones. En ce sens, BARBIER explique à propos que la gestion des espaces forestiers de l'état du Montana ont longtemps été catastrophiques au sens propre. L'extinction systématique de simple cliquets de feu

Copie anonyme - n°anonymat : 200239

Emplacement QR Code	Filière : <u>BIL</u>	Session : <u>2024</u>
	Épreuve de : <u>Géographie</u>	
Consignes <ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre		

participe à massifier le petit bois, ce qui ne faisait qu'amplifier la puissance des méga-feux qui leur succédait. Pourtant la pratique du "let-burn" était une pratique courante chez les populations autochtones d'Amérique mais leur passage en réserve et la délégation de la gestion des forêts par les colons provoqua des catastrophes.

La conjonction de politiques ^{contre} ~~d'atténuation~~ des changements globaux par le potentiel atténuant des espaces forestiers et du recours des populations locales ~~est~~ ^à permis de repenser en quelque sorte le forêt. Tout d'abord en reprenant nos modèles d'exploitation des espaces forestiers et des sols, la perspective éco responsable de l'agroforesterie semble être un parfait compromis entre nécessité de cultiver des terres et services écosystémiques rendus par les espaces forestiers. A cet égard TORQUEBIAU illustre ^{les effets,} dans la plaine du Seno au MALI, ^{de} l'implantation de 450 000 ha de surface agro-forestière. L'agroforesterie a permis de fixer l'activité de 500 000 agriculteurs tout en permettant d'augmenter les rendements des cultures grâce à la fixation de l'azote par les arbres dans les sols, ~~permettant~~ les rendant plus riches. Au delà de concepts d'exploitations certains proposent même de "re-ensemencer" des espaces forestiers (rewilding) dans l'optique de retrouver des écosystèmes d'une grande richesse en biodiversité. C'est le cas de

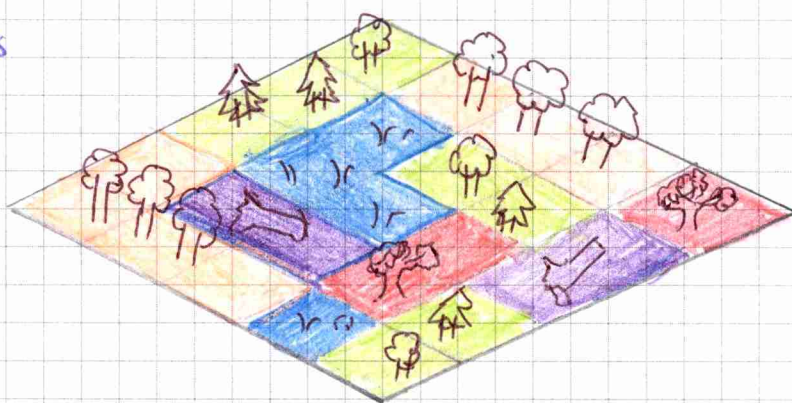
NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

François HALLÉ qui propose de ^{mener} tenter une expérience de réensauvagement dans les Vosges ou les Ardennes, sur une surface de 70 000 ha.

D'une manière générale, nos façons de penser la forêt évoluent, le schéma ci-dessus de la "forêt-mosaïque" est une proposition de zonage particulier ("level sharing") qui permettrait à la forêt de remplir de nombreuses fonctions tout en permettant la conservation de la biodiversité (avec les îlots de sénescence (bois mort) et la protection de zones humides (riches en biodiversité))

Le modèle de la forêt mosaïque comme moyen d'affronter les changements globaux

Sources diverses



■ Zones humides

■ Îlots d'avenir

■ Taillis irréguliers

■ Îlots de sénescence

■ Taillis réguliers

*

*

*

Pour conclure, les espaces forestiers sont l'objet de dynamiques systémiques qui les rendent vulnérables aux changements globaux, qu'ils soient climatiques ou anthropiques, cette vulnérabilité est aujourd'hui l'expression d'une adaptation forcée des espaces forestiers et leurs populations associées, face au réchauffement climatique, au phénomène de level grebbing et par l'apparition des essences. Cette focalisation sur la passivité des espaces forestiers

est aujourd'hui au centre des débats. De nombreuses politiques mettent en avant le potentiel d'atténuation des externalités négatives des changements globaux par les espèces forestières. Ces politiques se reposent sur l'investissement local des populations et suggèrent de nouveaux modèles et pratiques permettant de repenser le forêt et son exploitation.

